

# Confinement. L'Exécutif muscle ses directives

La Sûreté nationale et la Gendarmerie royale sont mobilisées pour l'application de cette disposition et pour guider les citoyens. Ne sortez que pour faire les courses, vous soigner ou aller au travail !

**Mostafa Bentak**  
m.bentak@leseco.ma

C'est fait. Les autorités prennent le taureau par les cornes et décrètent l'isolement sanitaire. Les ministères de l'Intérieur et de la Santé ont haussé le ton et diffusé, hier après-midi, un communiqué dans ce sens. L'heure est grave et les citoyens doivent comprendre que la situation n'est pas à prendre à la légère. Le coronavirus est particulièrement dangereux, et seul le respect des consignes de confinement et des règles d'hygiène pourront ralentir voire stopper la pandémie qui concerne aujourd'hui le monde entier. Déjà, le système de veille a été renforcé via plusieurs mesures préventives depuis l'éclatement de la crise liée au Covid-19. Le communiqué la qualifié de situation exceptionnelle relative au danger de la propagation du nouveau coronavirus sur le territoire national. Ainsi, dans la continuité des mesures prises jusqu'ici, les autorités somment les Marocains de limiter leurs déplacements et de se conformer à «l'isolement sanitaire» chez eux comme mesure préventive nécessaire durant cette délicate étape. Ainsi, les déplacements dans les lieux et places publics seront désormais conditionnés par la nécessité absolue d'aller faire des courses, de se soigner ou de regagner le lieu de travail. Plus encore, l'on apprend que les autorités locales et les forces publiques, Sûreté nationale

et Gendarmerie royale, seront chargées d'orienter les citoyens pour respecter la mise en œuvre de ces mesures prises dans l'intérêt général. Il se pourrait qu'une communication plus détaillée s'opère au fur et à mesure pour expliquer comment cet isolement sanitaire sera appliqué. Il n'est pas exclu que le dispositif soit plus musclé, avec des contrôles rigoureux et éventuellement des amendes comme cela a été appliqué en France notamment. On parle même d'un couvre-feu, comme en Tunisie où les citoyens ne doivent plus sortir de chez eux, sauf urgence, entre 18h et 6h. En Algérie aussi, les mesures sont prises pour interdire tous les rassemblements et limiter les sorties. En clair, le continent africain, après l'Asie et l'Europe, se met en ordre de bataille pour contrer cet ennemi invisible. Le communiqué rassure par ailleurs les Marocains concernant les besoins et les exigences de la vie quotidienne. En effet, est-il expliqué, il n'y a pas lieu de s'inquiéter du niveau d'ap-



**Le coronavirus est particulièrement dangereux, et seul le respect des consignes de confinement et des règles d'hygiène pourront ralentir voire stopper la pandémie qui concerne aujourd'hui le monde entier.**

visionnement, eu égard aux précautions et mesures prises par les secteurs concernés. Ceci, dans l'objectif de garantir le déroulement normal de tous les circuits de distribution des produits de première nécessité, alimentaires et hydrocarbures, ainsi que les produits nécessaires disponibles dans les différents locaux et commerces sur l'ensemble du territoire national. Les deux ministères n'ont pas manqué de réitérer les dispositions à prendre en matière de respect des règles d'hygiène. Ils exhortent ainsi les citoyens susceptibles de présenter des symptômes liés au virus à se diriger exclusivement vers les centres sanitaires habilités. Ce nouveau stade de prévention au Maroc, est-il besoin de le préciser, fait suite à la séance de travail présidée mardi par le souverain au Palais royal de Casablanca. Le roi Mohammed VI s'est enquis des derniers développements de la situation sanitaire, de la capacité d'accueil des hôpitaux et des unités de santé dans les différentes régions du pays, ainsi que des mesures prises pour satisfaire tous les besoins en termes de sécurité sanitaire, dont les produits de désinfection et les médicaments. Parmi les décisions phares prises à l'issue de cette veillée de guerre, le souverain a donné ses instructions à l'Inspecteur général des FAR pour mettre à la disposition du système sanitaire les structures de santé équipées avec toutes ses composantes, en cas de besoin. ●

## L'évolution des mesures préventives

Aujourd'hui, l'isolement sanitaire intervient après une batterie de mesures prises depuis la déclaration de la pandémie. En guise de récapitulatif, citons la fermeture de l'espace aérien et maritime marocain aux voyageurs, l'annulation des rassemblements et des manifestations sportives, culturelles et artistiques, la création d'un fonds spécial, la suspension des cours dans les écoles et les universités, la fermeture provisoire des mosquées, ainsi que la suspension des audiences dans les différents tribunaux du royaume, outre une série de mesures prises par les autorités compétentes dans le domaine des transports publics et la fermeture des espaces publics non essentiels.